

Publié le 16 mai 2019

Irrigation agricole, le réchauffement climatique change la donne

Il faudra s'y faire : le changement climatique et les nouvelles exigences environnementales imposent aux sociétés des eaux de s'adapter. Des travaux sont menés en Provence ; les agriculteurs vertueux sont récompensés à Rennes.



La sécheresse a changé d'ère. Même en Provence, région connue pour la qualité de son irrigation où la [Société du Canal de Provence](#) (SCP), créée en 1957, a toujours eu un temps d'avance sur les défis démographiques ou environnementaux à relever. Elle entend le garder en investissant 580 millions d'euros sur les 20 prochaines années pour répondre, entre autres, aux besoins d'irrigation de l'agriculture. « *Les épisodes de sécheresse sont de plus en plus longs et les besoins en eau se font de plus en plus sentir, jusque pour des cultures qui n'avaient pas besoin d'être irriguées* », assure **Philippe Vitel**, vice-président de la Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur et président de la SCP qui est liée à la collectivité par un contrat de concession.

« Du terrain nous remontaient des informations sur la nécessité, voire l'urgence, de mener à bien des travaux d'irrigation pour des cultures qui n'en avaient jusqu'à ce jour pas besoin, comme la vigne. En effet, notamment dans le Var, très viticole, le réchauffement climatique menace de faire passer le rosé à 15, 16 degrés, un scénario qui déstabiliserait complètement la filière. Pour la pérenniser, il est donc essentiel de pouvoir apporter, en cas de besoin, le complément d'eau nécessaire au maintien de la qualité des productions », explique **Bruno Vergobbi**, directeur général de la SCP.

Les viticulteurs mettent la main à la poche

« Le montant global de ce plan est de 580 millions d'euros, dont 328 millions jusqu'en 2027. Les premiers programmes débuteront dans le Var, dès cette année, et les projets s'échelonneront jusqu'en 2038, avec une dynamique forte de 1 500 hectares agricoles équipés chaque année », poursuit Bruno Vergobbi. La moitié de l'enveloppe (287 millions d'euros) sera directement affectée au Var, pour une mise en irrigation de 20 000 hectares, dont 250 millions à la seule viticulture.

Trois autres départements bénéficieront du plan : les Bouches-du-Rhône (90 millions), les Alpes de Haute-Provence (78 millions) et le Vaucluse (65 millions). « Nous avons demandé aux viticulteurs de contribuer au financement des travaux, de l'ordre de 30 % du coût des infrastructures, soit environ 4 000 euros à l'hectare. Cette participation témoigne de la volonté commune de construire un nouveau modèle économique permettant d'assurer les productions même en période chaude », affirme le responsable.



Les agriculteurs rennais vertueux accèdent plus facilement à la commande publique. Photo Olivier Clouet

La vertu récompensée

Bien plus à l'ouest, le territoire rennais organise sa révolution agricole. Avec la marque de territoire *Terres de Sources®*, les pouvoirs publics valorisent les bonnes pratiques dans les territoires ruraux alentour en ouvrant aux producteurs vertueux les marchés de la restauration collective municipale. « Ce sont les producteurs qui s'engagent à mieux protéger les ressources en eau qui sont récompensés », explique **Daniel Helle**, de la Collectivité Eau du bassin rennais. Un cahier des charges strict est imposé aux agriculteurs : absence d'OGM et d'huile de palme dans l'alimentation animale, absence d'antibiotiques en préventif, absence d'utilisation de produits phytosanitaires les plus retrouvés dans l'eau (métaldéhyde, diméthénamide, métolachlore). Et surtout une exigence d'évolution des systèmes de production en faveur de la qualité de l'eau, évaluée sur la base de la méthode de mesure de la durabilité des exploitations IDEA.

Étendre le modèle à d'autres territoires

Au bout des efforts, la récompense : le marché public de restauration scolaire de la ville de Rennes lancé en 2015 n'est plus ouvert qu'aux seules exploitations agricoles vertueuses situées en amont des captages d'eau potable. Le projet aura mûri 5 ans (2012-2017), d'abord sous l'appellation *Eau en Saveurs*. En 2015, en partenariat avec la ville, le concept a été pour la première fois concrétisé par le lancement et l'attribution d'un premier marché public de 3 ans à trois producteurs pour fournir la restauration scolaire.

En 2017, on change de braquet : un groupement de commandes élargi à 15 communes est constitué. Outre Eau du Bassin rennais et la ville de Rennes, on dénombre 10 communes supplémentaires (Acigné, Betton, Bruz, La Chapelle-Thouarault, Le Rheu, L'Hermitage, Montgermont, Saint-Gilles, Orgères, Saint-Jacques-de-La-Lande) et le syndicat intercommunal de restauration de Chartres-de-Bretagne regroupant les villes de Chartres-de-Bretagne, Pont-Péan, Bourgbarré, Saint-Erblon.

Vingt producteurs (porc, bœuf, brebis, produits laitiers, fruits, légumes, etc.) sont retenus dans le cadre de ce deuxième marché public de 4 ans. Terres de Sources poursuit son déploiement : il a été retenu parmi les 24 lauréats sur les 117 dossiers déposés de l'appel à manifestation d'intérêt « Territoires d'innovation de grande ambition » (TIGA) du programme d'investissement d'avenir n°3 de l'État et de la Caisse des dépôts. 300 000 euros pour réaliser des études qui permettront d'élaborer des modèles de duplication dans d'autres territoires et définir « *pour les 10 prochaines années les investissements pour le développement des filières de production et l'éducation à la consommation responsable dans le bassin rennais avec un accompagnement financier conséquent de l'État* », conclut Daniel Helle.